Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 148 (2003)

Heft: 5

Artikel: La "RMS" face à son avenir

Autor: Ryter, Marc-André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347147

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



La «RMS» face à son avenir

Alors que débute une phase de transformation importante de l'armée suisse, une certaine inquiétude concernant le futur des revues militaires dans notre pays apparaît. Compte tenue des fortes réductions d'effectifs prévus dans le passage à Armée XXI et des liens entre certaines revues et les sociétés d'officiers, elle est certainement justifiée. De plus, les mauvaises expériences faites en 1995 ne prêtent pas à l'optimisme.

Maj Marc-André Ryter

Que faire alors pour tenter de garantir l'avenir de la RMS? Le premier pas est sans aucun doute d'avoir la conviction de la nécessité de la sauvegarder. Une tribune romande pour les questions liées à la politique de sécurité au sens large et à notre armée en particulier est essentielle. Des questions importantes apparaissent continuellement dans ce domaine, et cette tendance ne va certainement pas se modifier dans un avenir prévisible. La globalisation a eu entre autres effets de nous rapprocher de ce qui se passe sur l'ensemble de la planète, d'intégrer la Suisse dans des problématiques sécuritaires globales. La politique de l'autruche n'est plus une option. Il faut donc une tribune où débattre de ces questions dans un contexte qui nous touche plus directement.

Le problème le plus important qui touche la *RMS* avec la réforme en cours est la diminution du nombre d'officiers actifs au sein de l'Armée XXI, ainsi que son corollaire, la diminution du nombre des membres des sociétés d'officiers. Le fait qu'une partie importante des abonnés de la *RMS* provienne de ces deux cercles représente un handicap certain, d'autant plus qu'en moins de dix ans, l'armée a vu ses effectifs fondre de plus de 700000

à environ 200000 en comptant les réservistes.

Au vu du large éventail de thèmes couverts par la RMS et du nombre d'articles publiés qui n'ont pas un rapport direct avec les différents services de troupe et la structure actuelle de l'armée, on peut, dans un premier temps, s'étonner que les officiers, qui ne sont plus actifs, n'éprouvent subitement plus d'intérêt pour la revue. Mais il serait trop simple de s'arrêter à cette dimension. Faut-il alors se demander si un nombre significatif d'officiers reçoit la RMS seulement en tant que membres d'une société d'officiers, et n'ont aucun intérêt pour la revue en tant que telle? Il est sans doute difficile de répondre à cette question, mais le fait demeure que la RMS ne pourra à l'avenir plus s'appuyer seulement sur ses lecteurs accomplissant du service militaire.

Elle doit donc aller au-delà du cadre limité de revue des sociétés d'officiers, sans toutefois couper les liens précieux qui existent. Elle doit conquérir un public plus large, celui des citoyens et citoyennes qui sont intéressés par les problèmes de politique de sécurité au sens large, ceux-ci incluant, bien entendu, les dimensions liées à notre armée, mais allant bien au-delà. Si l'on considère le contenu actuel de la *RMS*, on voit que les

thèmes traités répondent déja dans une large mesure à la nécessité d'une approche plus large, non seulement horizontale, mais également verticale si l'on considère qu'elle publie des afticles adoptant des perspectives historiques, contemporaines ou prospectives. Ce qui manque, c'est la prise de conscience que la *RMS* est déjà aujourd'hui plus qu'une revue militaire. C'est une revue pour tous les citoyens et citoyennes qui votent sur les problème de politique de sécurité, incluant les aspects de politiques étrangère (adhésion à l'ONU), de politique écono mique (accords bilatéraux avec l'Union européenne) et les aspects purement militaires (réforme «Armée XXI»).

Il est à ce stade nécessaire de se demander si le titre de la revue, bien que reflet d'une longue et respectable histoire de presque cent cinquante ans, est toujours adapté et reflète suffisamment le large spectre couvert par ses articles. L'impres sion subjective d'une trop grande spécialisation et d'un public cible limité ne favorise pas la quête d'annonceurs. Considérant l'évolution de l'environne ment social de la RMS depuis sa création, il faut se demander si le temps n'est pas venu d'oser en quelque sorte prendre un nouveau départ.

M.-A. R.